

Société :	Geneviève Poulin, présidente Gautier Djeukam Mbouendeu, vice-président Hélène Emmell, conseillère
Administration :	Monique Baker, directrice générale Cynthia Launière-Zielke, directrice générale adjointe, ressources humaines et catholicité Rémi Lemoine, directeur général adjoint, services éducatifs et services aux élèves Louis Arseneault, trésorier Clémence Hardy, secrétaire corporative Stéphan De Loof, directeur exécutif, opérations et transport (<i>Absent</i>) Antoine Bégin, coordonnateur des communications (<i>par vidéo-conférence</i>) Sarah Jais, agente à l'administration (<i>par vidéo-conférence</i>)

1. Ouverture de la réunion

La présidente de la Société ouvre la réunion à 17h37.

2. Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire, qui est notre patrie commune au regard de Dieu et un don précieux de notre Créateur. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

3. Prière

4. Adoption du procès-verbal

4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2025

001-250520_4.1SC

« Conseillère Emmell propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2025, tel que présenté et demande qu'à l'avenir, il soit ajouté au point « Rapport de catholicité » un lien vers la présentation de la directrice générale adjointe, ressources humaines et catholicité. »

Adopté

5. Adoption de l'ordre du jour

002-250520_5SC

« Conseillère Poulin propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion de la Société du 20 mai 2025. »

Adopté

6. Résolutions en bloc

Aucun document.

7. Rapport de la présidence

Aucun rapport.

8. Rapport de catholicité

Un survol est fait des principaux points du [rapport](#) verbal portant sur la catholicité dans les écoles.

9. Gouvernance – nouveaux dossiers

9.1 Plan de financement des écoles catholiques

003-250520_9.1SC

« Conseillère Emmell propose :

Adopté

- Que le budget 2025-26 alloué à l'ensemble de la catholicité soit ajusté afin d'incorporer l'équivalent de la valeur de 0.25 FTE ainsi que le coût opérationnel afin d'embaucher d'un coordonnateur de la bonification des fonds de dotations des 4 écoles catholiques par l'entremise de l'organisation et de la gestion d'activités de levées de fonds;
- Que la Société catholique établisse un sous-comité externe ayant la responsabilité de supporter le coordonnateur de la bonification des fonds de dotations dans l'atteinte des objectifs financiers de la Société catholique;
- Que le sous-comité rende compte annuellement à la Société catholique des avancements des projets et propose des recommandations; et
- Que la Société catholique établisse les critères et objectifs financiers annuels à atteindre par le sous-comité. »

Note : Bien qu'une résolution ait été adoptée au point 9.1, des discussions ont suivi, menant à un huis clos (point 10.2).

10. Proposition de huis clos

004-250520_10SC

« Conseillère Emmell propose de tenir le huis clos pour le traitement du point 10.1 et 10.2, à 18h12. »

Adopté

10.1 Projet de loi 51, *Education Amendment Act*, 2025

Ce point sera traité à la réunion du Conseil.

10.2 Plan de financement des écoles catholiques

Ce point a été ajouté sur la demande de la conseillère Emmell lors du traitement du point 9.1.

11. Levée de huis clos

« Conseillère Emmell propose de lever le huis clos, à 18h34. »

Adopté

12. Résolutions découlant du huis clos

12.1 Résolution découlant du point 10.1, le cas échéant

Aucune résolution.

12.2 Résolution découlant du point 10.2, le cas échéant

005-250520_12.2SC

« Conseillère Poulin propose une deuxième recommandation en lien avec la première recommandation du point 9.1, selon laquelle la Société catholique mandate l'administration de soumettre à la Société catholique, lors de la prochaine réunion, des recommandations concrètes sur la mise en œuvre de la proposition au point 9.1. »

Adopté

13. Clôture de la réunion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la présidente de la Société déclare la fin de la réunion, à 18h36.

/Geneviève Poulin/

Geneviève Poulin
Présidente de la Société

17 juin 2025

Date

/Clémence Hardy/

Clémence Hardy
Secrétaire corporative